Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Mission accomplie pour le premier atelier de concertation sur les barrages anthropiques !

Saint-Jérôme, le 23 novembre 2022 – Ce sont près de 75 personnes, venues d'aussi loin que Mont-Laurier et Saint-Sixte, qui se sont réunies le 11 novembre dernier pour prendre part à l'atelier de concertation sur les barrages anthropiques (c.-à-d. les barrages faits par les humains). L'événement, organisé par les organismes de bassins versants de la rivière du Nord (Abrinord) et des rivières Rouges, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS), s'est déroulé au centre communautaire Notre-Dame, à Saint-Jérôme.

Jeter les bases et répondre aux questions

Dans un premier temps, M. David Godin, un expert de la Direction générale des barrages du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), a fait un portrait de la gestion des barrages au Québec. Sa présentation a touché autant à l'encadrement de la gestion des barrages par le ministère et les outils règlementaires, qu'à l'hydrologie des cours d'eau et aux répercussions des barrages sur les crues et des étiages. M. Godin a également répondu aux nombreuses questions des participants tout au long de la présentation.

Se mettre dans la peau des autres

Dans un deuxième temps, les participants ont été amenés à réfléchir en petits groupes à des situations typiques associées à la gestion des barrages et à l'origine de conflits ou de difficultés. L'objectif était de faire émerger des pistes de solutions. Trois mises en situation ont été abordées : l'une portait sur la responsabilité d'entretien des barrages, une autre, sur la priorité des différents usages, et la dernière, sur la variabilité des niveaux d'eau. Les solutions ont ensuite été partagées avec l'assemblée. « Il en ressort que la principale solution qui a été relevée dans tous les sous-groupes est la communication. C'est fou ce qu'on peut régler en prenant le temps de s'asseoir avec les différentes parties et de nommer les enjeux de chacun ! », note Johanna Riboulet, chargée de projets chez Abrinord et responsable de l'organisation de l'activité.

Pour plus d'informations sur la démarche ou pour consulter les présentations de la rencontre, tous sont invités à se référer au site Web d'Abrinord : www.abrinord.ca/projets/en-cours/demarche-de-concertation-sur-la-gestion-des-barrages-anthropiques/. Le compte rendu sera également rendu disponible dans les prochains jours.

À propos des organismes de bassins versants Abrinord et OBV RPNS

Un organisme de bassin versant est un organisme désigné par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Groupe de discussion sur la variation des niveaux d'eau

-30-

Source :

Johanna Riboulet, Abrinord
(450) 432-8490 | jriboulet@abrinord.ca

Geneviève Gallerand, OBV RPNS
(819) 717-3171 poste 101 | direction@rpns.ca

Merci pour l'appui renouvelé de nos partenaires !